



**Initiateur** : La Poste

**Date** : 1969

**Objectif** : mécanisation du courrier.

Mise en place d'un système permettant au courrier d'être trié par des machines à codes à cinq chiffres.

Le découpage correspond à des zones de distribution avec un centre principal appelé "centre de distribution motorisé", puis "bureau distributeur". Un code a été attribué par centre ; il s'applique à tous les bureaux qui lui sont rattachés.